



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2020 A 18 H 30**

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme MOUISSAT Lynda, M. MARTIN Michel, Mme VERROT Anna, M. GUICHARD Patrick, Mme BETTON Marielle, M. CAMPAGNOLA Eric, Mme LAIGNEAU Jeanine, M. VIGNON Georges, Mme BRUNIERE Aurélie, M. COSTE Ludovic, M. FAURE Elisabeth, M. VOSSIER Patrick et Mme FAURE Emmanuelle.
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel excusé.
Mme LAIGNEAU Jeanine a été désignée comme secrétaire de séance.

Don à l'association une nouvelle vie pour Melchior.

Monsieur le Maire expose les éléments suivants au Conseil Municipal :

En vue de venir en aide à l'association « une nouvelle vie pour Melchior » à Marsaz,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 150 € à l'association une nouvelle vie pour Melchior.

Désignation des délégués communaux au Syndicat d'Irrigation Drômois (annule et remplace la délibération n°13/2020).

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales le Syndicat d'Irrigation Drômois auquel la commune adhère est amené à renouveler son comité syndical.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE M. MARTIN Michel (titulaire) et M. ROBIN Vincent (suppléant), comme délégués au comité du Syndicat d'Irrigation Drômois.

Questions diverses :

- Ecole (demande de la directrice, Mme CUM pour ne pas amener les scolaires à la piscine (2 classes année 2021), elle aimerait que la mairie se positionne dans le même sens, piscine obligatoire ou voir avec l'inspection académique. Repas cantine chaque aura dans le carnet scolaire une information sur le prix du repas plus cher en cas de non-respect des consignes d'inscription, mise en place début janvier 2021. Signalement de savon trop agressif pour les mains des écoliers, information sur hygiène et séchage des mains faites par une adjointe, marque de savon changé, beaucoup de papier utilisé pour le séchage des mains, voir pour changer le modèle, papier prédécoupé en rouleur. Purificateur d'air pour le réfectoire commandé, subvention 80 % par la région) ;



Mairie

- Site Internet (société Net 15 à Aurillac, projet en cours, 4 080,00 € création de 2 maquettes avec possibilité de mixage entre les 2 pour janvier 2021 et sur le budget 2021, contrat annuel environ 500,00 € par an, le nom du site sera chantemerlelesbles.fr) ;
- Maison ROZIER RDV M. PATOIS (chiffrage en janvier 2021) ;
- Voirie D109 et rencontre Lotissement le Moulin (le Président du Lotissement le Moulin M. TERRONES demande un accord pour sécuriser le croisement D109 et une rue à l'intérieur du Lotissement) ;
- Environnement Route des Tennis rencontre ARCHE AGGLO (décharge de voitures sur un terrain Route des Tennis, travail de concertation ARCHE AGGLO et la Mairie sur ce problème) ;
- Rencontre PLU Mme CHUILLON et Mme PILAT (Mme CHUILLON et Mme PILAT dirigent la mairie vers le CAUE pour retrouver un bureau d'étude et refaire un cahier des charges, il faudra créer la commission PLU début d'année 2021) ;
- (SID (Site Irrigation Drômois) changement des délégués, M. MARTIN Michel à la place de Mme MOUISSAT Lynda et M. ROBIN Vincent à la place de M. AMBLARD Benjamin) ;
- (Entretien gymnase, nettoyage vestiaires et toilettes fait par Sylvain et Jérôme, entente avec Mme TARDIEU (Présidente du basket) réfection des peintures par le club, fourniture par la Mairie 950,00 €) ;
- CCAS colis (140 colis déjà préparés et en partie distribués. Avancée positive pour l'insalubrité d'une maison en location, chaudière changée chauffage et eau chaude).

Permis de construire :

- Mme BRUYERE Myriam : Hangar agricole (Darmignon).

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 4 janvier 2021 à 18 h 30.